

Je suis enchanté lorsque je constate que des gouvernements acceptent des propositions fragmentaires et, de temps en temps, des programmes mis de l'avant par notre parti. Nous sommes toujours disposés à reconnaître le mérite et, à cet égard, je suis très content de deux choses en particulier. Tout d'abord, j'aimerais citer un extrait du compte rendu des délibérations du comité, que je trouve à la page 19, lorsque le ministre a dit:

Le dixième point est celui de la conservation. Une conférence de la conservation sera convoquée en vue de prévoir l'utilisation la plus efficace de nos ressources à l'échelon national, à l'échelon provincial, à l'échelon municipal, à l'échelon privé et à l'échelon des recherches, car il est inutile, messieurs, d'aménager des routes, de trouver la région qui recèle des ressources énergétiques et celle qui renferme des ressources minérales, de les juxtaposer et d'organiser leur transformation ici, au Canada, il est inutile, dis-je, de prendre toutes ces dispositions, si l'on ne songe pas à trouver un principe de conservation à longue échéance en vue d'assurer l'utilisation la plus efficace de ces ressources.

Les membres de notre parti appuient sans réserve cette déclaration du ministre et, si le gouvernement met ce principe en pratique, nous serons vraiment heureux.

Comme vous le savez, monsieur le président, pendant de longues années une résolution inscrite à mon nom a figuré au *Feuilleton*. Elle exprimait l'avis de notre parti quant à la nécessité d'une conférence fédérale-provinciale qui établirait à l'échelon national les principes et les programmes de mise en valeur de nos ressources naturelles renouvelables. Comme les autres membres de mon parti, je suis bien heureux de voir que le ministre a fait cette déclaration. Nous savons qu'elle ne tranche pas toutes les questions. Nous devons attendre ce que nous réserve l'avenir, car nous nous sommes déjà réservé les doigts par un léger excès d'optimisme.

J'ai pris l'habitude de prendre les gens au mot, ayant vécu parmi les bûcherons dont la simplicité est sans détour. La déclaration sonne fort bien. J'ose croire que sa mise à exécution ne tardera pas sans motif. Avec un vif plaisir, nous observons cette attitude à l'égard de la question. A n'en pas douter, nous devons, à l'échelon national, accepter des principes et des programmes de mise en valeur des ressources naturelles, prôner ensuite la collaboration entre les divers paliers de gouvernement et l'industrie privée pour les mettre en œuvre à l'avantage des Canadiens.

En second lieu, je suis bien content de voir que dans son exposé le ministre a parlé de son programme de routes d'accès aux ressources. On a déployé de l'imagination et dans la terminologie et dans le programme. Les fonds affectés à cette fin jusqu'ici n'ont guère été considérables, mais j'aime à y voir

l'embryon d'un programme d'envergure, car la mise en valeur de nos provinces exige d'abord une déclaration de principes, puis un programme de mise en valeur des ressources qui s'oriente vers leur conservation, et enfin des voies d'accès à ces ressources.

Je tenais surtout à parler de ces deux points de l'exposé du ministre. Ainsi que je l'ai mentionné, je n'ai pas eu l'occasion de lire ce compte rendu: ce sont des documents que j'enfile dans ma serviette pour les parcourir dans le train, comme lecture divertissante. Je n'en dirai pas plus pour le moment. J'aurai plus à dire lors de l'étude des crédits de la Division des forêts et de la Division des ressources hydrauliques et ne retiendrai pas plus longtemps le comité.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur le président, contrairement aux préopinants, je n'ai pas l'intention d'ouvrir une controverse sur les mérites ou les lacunes du ministre actuel du Nord canadien et du ministre précédent. De toute façon, chacun sait que le titulaire actuel est le plus capable de tous ceux qui se sont succédé au ministère. Je tiens toutefois à présenter quelques brèves observations au sujet du parc national de Cape Breton Highlands, qui est situé dans ma circonscription.

Je félicite le ministre et le gouvernement pour le programme de travaux d'hiver qui a été exécuté l'année dernière. Un grand et excellent travail a été accompli par les travailleurs de la région, sous la direction avisée de M. Atkinson, alors surintendant du parc, et qui, je crois, fait depuis de nombreuses années partie du service des parcs. Malheureusement, le ministère a jugé bon de l'affecter à Terre-Neuve, mais notre perte vaudra certainement un gain pour Terre-Neuve. Je ne doute pas que le surintendant actuel continue à diriger ici le travail avec beaucoup de compétence.

Le rapport annuel, dans sa partie consacrée à la Division des parcs nationaux, dit que l'augmentation du nombre de visiteurs dans le parc se traduit par l'utilisation accrue des aménagements récréatifs. C'est en effet le cas, et je suis d'accord. Pour citer un exemple, en 1955-1956, 75,310 visiteurs se sont inscrits au parc de Cape Breton Highlands. En 1956-1957, on en a compté 116,556, soit une augmentation de 41,246. Dans l'année récemment terminée, le chiffre est passé à 128,397, marquant une nouvelle augmentation de 11,841, et je ne doute pas que l'année actuelle établisse un nouveau record.

Comme je l'ai déjà dit, on a consacré une somme de travail considérable l'hiver dernier,—et cela fort à propos, selon moi,—aux